



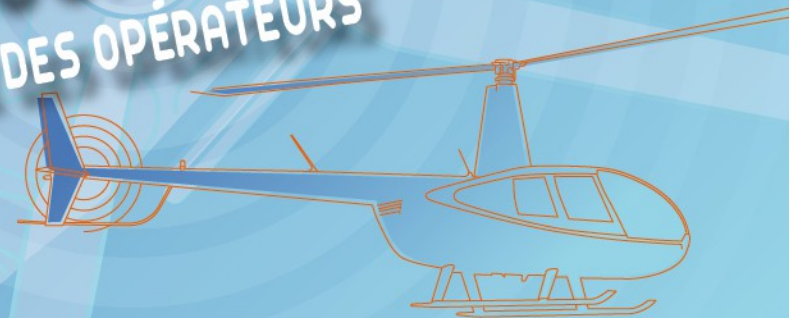
DSAC

Les symposiums

MERCREDI 14 NOVEMBRE 2012

# SÉCURITÉ HÉLICOPTÈRES

L'APPROCHE PRAGMATIQUE DES OPÉRATEURS



direction générale  
de l'Aviation civile

direction  
de la sécurité  
de l'Aviation civile



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

# Systeme de gestion de la sécurité



Approche sociologique du management du risque

Thierry Couderc  
Délégué Général de l'UFH



# Pourquoi mettre en place un SGS?

Sur proposition du Canada, l'annexe 6 de la convention internationale de l'OACI a demandé aux organismes concernés par le transport aérien, de faire engager la démarche SGS avant le 21 janvier 2009.



# Pourquoi mettre en place un SGS?

Au niveau national, cela s'est traduit par une obligation progressive de mise en place qui devait être achevée au 01 janvier dernier.



# Pourquoi mettre en place un SGS?

Ultérieurement, les organismes qui ne font pas de TP (opérateurs, écoles, centres de maintenance) doivent progressivement mettre en place un SGS pour se conformer aux règlements européens et au plan de sécurité de l'Etat.



# Pour gérer la sécurité, Plusieurs démarches s'appliquent en même temps

- **La recherche du respect des règles**
- **La connaissance des dangers et des risques propres à l'activité**
- **La connaissance historique des événements passés**
- **Le management de la situation opérationnelle « sur le terrain »**



## La gestion prédictive est nécessaire

- **il y a un prérequis :**
  - Identifier les dangers et les risques associés
- **Il y a trois analyses à mener pour chaque événement redouté:**
  - La probabilité concrète de le voir survenir
  - La gravité potentielle s'il survient
  - Les moyens de l'éviter et de le contrer s'il survient



## L'analyse réactive est indispensable

- **Répertorier** les accidents, incidents et événements potentiellement dangereux qui sont survenus
- Les **analyser** et les **comprendre**
- **Intégrer** les résultats dans la gestion prédictive pour éviter qu'ils ne se reproduisent.





**Quiconque s'attache à gérer sa sécurité ou celle du groupe auquel il appartient, suit les étapes de ce processus de réflexion, de manière**

- Plus ou moins complète
- Plus ou moins formelle



## L'idée directrice du SGS est de :

- **Structurer** cette démarche de réflexion et d'analyse de la sécurité
- En **harmoniser** la présentation
  - Pour permettre l'échange de retour d'expérience avec les autres acteurs du même secteur
  - Pour servir de référence à l'évolution des règlements et des méthodes



La démarche consiste à élaborer des matrices de risque:

CATASTROPHIQUE					
CRITIQUE					
MAJEUR					
MINEUR					
NEGLIGEABLE					
	IMPROBABLE	RARE	FAIBLE	PROBABLE	FREQUENT



## Avantages et inconvénients du SGS

### Le risque de déresponsabilisation :

Au sein d'une activité déjà très précisément réglementée, l'introduction d'une nouvelle démarche normée peut conduire les acteurs à considérer le respect de la norme comme seul paramètre à suivre pour garantir la sécurité.



## Avantages et inconvénients du SGS

### L'invitation des acteurs à réfléchir à leur sécurité

Le fait de devoir alimenter et faire fonctionner le SGS de manière récurrente garantit que les parties prenantes ont régulièrement leur attention appelée sur les risques et leur gestion.



# Avantages et inconvénients du SGS

## Adhésion à la démarche

Si la mise en place d'un SGS est uniquement animée par le souci de respecter la réglementation, le risque est grand de conduire à une réponse de façade séduisante mais sans connexion avec la réalité de terrain.

***On emploie le terme « Dummy response »***

*Réponse factice à une exigence réglementaire*



# Avantages et inconvénients du SGS

## Mutualisation des résultats

Si la démarche est suivie de manière universelle sur des bases communes, le partage de l'expérience pour une amélioration globale de la sécurité est envisageable.



## Avantages et inconvénients du SGS

### Mutualisation des résultats

Elle présente le risque de provoquer des réponses factices.

Au sein d'une activité caractérisée par un marché fortement concurrentiel, la tentation de ne pas diffuser les information de sécurité peut exister.







DSAC

direction générale  
de l'Aviation civile

**direction  
de la sécurité  
de l'Aviation civile**

50 rue Henry Farman  
75720 Paris cedex 15

téléphone : 01 58 09 43 21  
télécopie : 01 58 09 43 38  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



Merci de votre attention